MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2306 **19 septembre 2013**

SOMMAIRE

Advanced Investment S.A. 110667
Affretlux S.A. 110659
AIG Luxembourg Financing Limited 110657
Alfred Berg 110656
ALR International Investments S.A. 110656
Arenamex Invest 2 S.à r.l. 110642
Around Entertainment S.A. SCS 110642
Around Entertainment S.A. SCS 110647
Assel Nico Immobilière S.à r.l. 110667
Atalian Holding Development and Strategy S.A. 110660
Audere Lux S.A. 110668
AWAS Luxembourg 1420 S.A. 110665
Axess Europe S.A. 110667
Babcock Luxembourg Finance S.à r.l. ... 110665
Besix RED Luxembourg, anciennement SGT SA 110657
Beta Lula Central S.à r.l. 110660
CPI I&G Finance Co. S.à r.l. 110685
CPI I&G France S.à r.l. 110685
Creo Investments S.à r.l. 110649
CROWN PREMIUM Private Equity V Europe plus North America S.A., SICAV-FIS 110649
DATA4 Luxembourg S.A. 110670
DePuy Synthes Leto Sàrl 110681
DPA Trading S.à r.l. 110668
DRAGMOR Luxembourg S.à r.l. 110685
EAVF WGS SCS 110651
EB8 Fund S. à r.l. 110651
Eco House System S.à r.l. 110651
Eltec Management S.A. 110671
eProseed Europe 110686
EQT Credit S.à r.l. 110655
Eremis S.A., SPF 110655
Eremis S.A., SPF 110652
Esaf International Management 110652
Esaf International Management 110652
Esmar S.A. 110653
ESO Management (Luxembourg) Limited Sàrl 110655
EUREMIS Luxembourg S.A. 110653
Eurobank EFG Holding (Luxembourg) S.A. 110649
Eurobank Holding (Luxembourg) S.A. .. 110649
Euro Les Tours S.à r.l. 110655
Exopack Holdings S.A. 110671
Exopack Holdings S.à r.l. 110671
Folonia Holding S.à r.l. 110653
Font First Management S.à r.l. SPF 110650
Fortum Russia CHP Lease SNC 110650
Fujitsu Technology Solutions (Luxembourg) S.A. 110650
Global Energy Development S.àr.l. 110686
International Share & Consulting S.A. .. 110648
Irpa Immobilière S.à.r.l. 110669
Isprat S.A. 110648
Ital Property S.A. 110669
ITFI 110670
ITV Investments in Valencia II S.à r.l. ... 110670
J.G.C. Consulting Group S.A. 110670
Kariba S.A. 110669
Lemar S.A. 110670
LIB Holdings S.A. 110688
LuxExploration 110669
Rogo S.A. 110686
Secure IT S.A. 110670
Yorktown Luxembourg S.à r.l. 110686

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Arenamex Invest 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.075.

—

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 45 du 10 janvier 2011.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arenamex Invest 2 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013120330/14.

(130146538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2013.

Around Entertainment S.A. SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 179.688.

—

STATUTES

In the year two thousand and three, on the sixteenth of July.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

1) The general partner, Around Entertainment S.A. a company existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 14a, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, in process of registration,

duly represented by Jean-Marc ASSA, Avocat, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given in Luxembourg on 2 July 2013

2) The limited partner, Mladen SOLOMUN, born on December 27 th , 1975 in Travnik, Bosnia and Herzegovina, residing at 187, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxemburg,

duly represented by Jean-Marc ASSA, Avocat,, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 2 July 2013

The proxies, after having been signed "ne varietur' by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, acting in their hereabove-stated capacities, have drawn up the following articles of association of a société en commandite simple, which they declare organised among themselves as follows:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the units hereafter issued, a company in the form of a società en commandite simple, under the name of Around Entertainment SCS (hereinafter the «Company»).

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. Purpose of the Company is the acquisition, purchase, sale and use of patents, inventions, know-how, trademarks, design and other intellectual property rights.

The purpose of the company is to realise all activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a company limited by shares or of a private company as well as the administration, management, control and development of such participations.

In particular, the corporation may use its funds for the creation, management, development and the realisation of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities, either by way of contribution, subscription, purchase option or otherwise, as well as realise them by sale, transfer or exchange. The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to any company in which it has a direct or indirect substantial interest.

In general, the corporation may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and operations which it may deem useful to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 4. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by resolution of the general partner. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the general partner.

B. Share capital - Units

Art. 5. The share capital is set at one thousand Euros (EUR 1,000) consisting of one thousand (1,000) units with a par value of one Euro (EUR 1) each.

Each unit is entitled to one vote with regard to the general meetings of the partners.

Art. 6. The share capital may be changed at any time by decision of the general meeting of the partners.

Art. 7. The Company will recognize only one single holder per unit. The joint holders have to appoint a sole representative towards the Company.

Art. 8. Units are freely transferable among partners. Transfers to nonpartners can be made only with the agreement of all partners. The transfer of units will not cause the dissolution of the Company.

Art. 9. In accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code, a transfer of units shall be binding on the Company only after the Company has been notified of such transfer or has accepted it.

Art. 10. Each unit carries a right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

The general partners are severally and jointly liable for all liabilities of the Company.

The limited partners are only liable to the extent of their contributions to the Company.

Art. 11. Neither creditors nor heirs of the partners may, for any reason, seal the assets of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is exclusively managed by Around Entertainment SA as its general partner and manager. Vis-à-vis third parties, the general partner has the most extensive power to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and to authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The Company shall be bound by the signature of any duly authorized representative of the general partner.

The limited partner(s) shall not interfere in any manner with the management of the Company. Nevertheless, this prohibition is not directed against the opinions, counsels, acts of supervision and authorizations given to the general partner for the acts exceeding its powers.

D. General meetings - Decision of the partners

Art. 13. Once a year, the partners shall meet or pass a written resolution having on its agenda the approval of the balance sheet, of the profit and loss accounts and of the report of the general partner, the decision on the allocation of the results and the discharge to be granted to the general partner.

Art. 14. Collective decisions are taken in general meetings or, if all the partners so agree, by way of written vote. The meeting shall be convened by the general partner pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered mail to all partners at least fifteen days prior to the meeting. Nevertheless, a meeting not convened in accordance with the procedure set out above is valid if the entire share capital is represented. Resolutions shall be approved by partners representing a majority of the units and by the general partner.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

Art. 16. The general partner prepares the annual balance sheet, the profit and loss accounts and the report of the general partner. The limited partners shall have the right to make themselves acquainted with the books and documents of the Company without removal. They may be assisted by an expert.

Art. 17. The general partner may decide to pay interim dividends on the basis of a statement prepared by him showing that funds are available for distribution.

F. Allocation of profits

Art. 18. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortizations and expenses represents the net profit.

The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the net profit of the Company.

It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

The shareholders have may constantly make withdrawals of income, provided that the capital will be preserved.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

G. Dissolution - Liquidation

Art. 19. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators appointed by the partners. Failing such decision the general partner shall be appointed liquidator.

In the event of dissolution, the limited partner may partially or completely regain the assets contributed by him to the company. The value of the regained assets recorded will be deducted from the proceeds of liquidation to be distributed.

H. General provision

Art. 20. For all matters not governed by these articles of association the partners shall refer to the laws of Luxembourg.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 st December 2013.

Liberation of units

The subscribers have subscribed the units as mentioned hereafter:

Unitholder	Paid:	Subscription
Mladen Solomun, Limited Partner	950 EUR in cash	950 units
Around Entertainment S.A. General Partner	50 EUR by contribution in kind	50 units

Description of the contribution

The General Partner contributes the rights of use of the name Solomun + 1 to the Company.

Evaluation

The total value of the Contribution is evaluated at EUR 50,-.

Evidence of the contribution's value

Proof of the value of the contribution has been provided to the undersigned notary through a valuation report signed by the managers of the General Partner as of 4 July 2013.

Effective implementation of the contribution

The General Partner here represented as stated above, declares that the transfer of the trademark rights in Solomun +1 is effective today without qualification.

Expenses

The expenses, costs, remuneration's or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolution by unanimous vote:

The partners resolve to set the registered office of the Company at 14a, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the German version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Follows the German version.

Im Jahre zweitausend und dreizehn, den sechzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg,

Sind erschienen:

1) Die Komplentärin, Around Entertainment S.A., eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts mit Sitz in L-1212 Luxemburg, 14a, rue des Bains,

vertreten durch Jean-Marc ASSA, Avocat,, mit Anschrift in Luxemburg, legitimiert durch eine Vollmacht, die am 2. Juli 2013 in Luxemburg erteilt wurde;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

2) Der Kommanditist, Mladen Solomun, geboren in Travnik, Bosnien Herzegovina am 27. Dezember 1975, wohnhaft in 187, avenue de la Faiëncerie, L-1511 Luxemburg,

vertreten durch Jean-Marc ASSA, Avocat, mit Geschäftssitz in Luxemburg, legitimiert durch eine Vollmacht, die am 2. Juli 2013 in Luxemburg erteilt wurde;

Vorgenannte Vollmachten, die „ne varietuf1 durch den Vollmachtsinhaber sowie den unterzeichneten Notar unterschrieben wurden, sind dieser Satzung beigefügt, sodass sie gemeinsam registriert werden.

Die erschienenen Parteien haben in ihren vorgenannten Eigenschaften nachfolgende Satzung zur Gründung einer société en commandite simple beschlossen:

A. Benennung - Dauer - Gesellschaftszweck - Sitz

Art. 1. Es wird eine Kommanditgesellschaft mit dem Namen Around Entertainment SCS (die „Gesellschaft") gegründet.

Art. 2. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, Kauf und Verkauf und die Benutzung von Patenten, Erfindungen, Know-Hows, Markenzeichen, Design und anderen gewerblichen Schutzrechten.

Der Gesellschaftszweck besteht ferner in der direkten und indirekten Beteiligungsnahme an Unternehmen und Gesellschaften jedweder Art und der Gründung, Entwicklung, Verwaltung und Kontrolle von Unternehmen und Gesellschaften. Die Gesellschaft kann ihre Beteiligungen durch Zeichnung, Erbringung von Einlagen, Ausübung von Kaufoptionen oder in sonstiger Art und Weise erwerben und durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder in sonstiger Art und Weise verwerten.

Die Gesellschaft kann ihre Mittel zur Schaffung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios verwenden, welches sich aus Wertpapieren und Patenten jedweder Art und Herkunft zusammensetzen kann. Sie kann dabei alle Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder in sonstiger Art und Weise erwerben und diese durch Verkauf, Abtretung oder Tausch oder in sonstiger Weise veräußern.

Die Gesellschaft kann Unternehmen, an denen sie beteiligt ist oder ein wirtschaftliches Interesse hat, unter Vorbehalt und Beachtung der diesbezüglich zur Anwendung gelangenden gesetzlichen Bestimmungen, und ohne insoweit Geschäfte zu tätigen, die Bankgeschäfte oder Geschäfte des Finanzsektors sind, Darlehen, Vorschüsse oder Sicherheiten gewähren und diese in jedweder Art und Weise zu unterstützen. Sie kann darüber hinaus Darlehen mit oder ohne Garantie aufnehmen und Hypotheken, Pfandrechte und sonstige Sicherheiten aller Art zugunsten ihrer eigenen Gläubiger oder zugunsten von Gläubigern von Unternehmen der vorgenannten Art bestellen.

Allgemein kann die Gesellschaft alle industriellen, kommerziellen oder finanziellen Handlungen hinsichtlich beweglicher oder unbeweglicher, auch immaterieller Güter und Rechte vornehmen, welche direkt oder indirekt mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind oder diesem nützen können.

Die Gesellschaft kann darüber hinaus alle Handels-, Industrie-, Mobilien-und Immobiliengeschäfte, die direkt oder indirekt mit dem vorgenannten Gesellschaftszweck zusammenhängen oder die dessen Verwirklichung fördern oder erleichtern können, tätigen.

Art. 4. Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg. Der Sitz kann durch Beschluss der Komplementärin innerhalb der Stadt verlegt werden. Durch einfachen Beschluss der Komplementärin können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden

B. Kapital

Art. 5. Das Kapital der Gesellschaft beträgt EUR 1.000,- (eintausend Euro), eingeteilt in 1.000 (eintausend) Anteilen mit einem Nominalwert von EUR 1,- (ein Euro) je Anteil.

Jeder Anteil berechtigt zu einer Stimme in der Gesellschafterversammlung.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung erhöht oder reduziert werden.

Art. 7. Gegenüber der Gesellschaft hat jeder Anteil nur einen Inhaber. Gemeinsame Inhaber eines Anteils werden durch einen einzelnen, von ihnen bestimmten Bevollmächtigten gegenüber der Gesellschaft vertreten.

Art. 8. Die Anteile sind unter den Gesellschaftern frei veräusserbar. Eine Veräusserung an Dritte kann nur mit der Einwilligung aller Gesellschafter erfolgen. Die Veräußerung von Anteilen bewirkt nicht die Auflösung der Gesellschaft.

Art. 9. Gemäß Art. 1690 des luxemburger Zivilgesetzbuches wird die Veräußerung von Anteilen der Gesellschaft gegenüber erst wirksam, wenn sie ihr mitgeteilt wurde oder sie der Veräußerung zugestimmt hat.

Art. 10. Jeder Anteil berechtigt im direkten Verhältnis zur Zahl der existierenden Anteile zur Beteiligung an den Aktiva und an den Gewinnen der Gesellschaft.

Die Komplementäre haften einzeln sowie gemeinschaftlich für alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der Kommanditist haftet ausschließlich in Höhe seiner Einlagen in die Gesellschaft.

Art. 11. Die Anteile der Gesellschaft können weder durch Gläubiger noch durch Erben verpfändet werden.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

C. Geschäftsführung

Art. 12. Die alleinige Geschäftsführung der Gesellschaft obliegt der Around Entertainment SA als ihrer Komplemänterin und Geschäftsführerin. Gegenüber Dritten hat die Komplementärin vollumfängliche Vertretungsmacht betreffend jegliche Art von Handlungen im Eiklang mit dem Gesellschaftszweck. Die Gesellschaft wird nach außen verpflichtet durch die Unterschrift eines bevollmächtigten Vertreters der Komplementärin.

Die Kommanditisten enthalten sich der Einmischung in die Geschäftsführung der Gesellschaft. Dies betrifft jedoch nicht die Meinungen, Ratschläge, Aufsichtsmaßnahmen sowie Genehmigungen betreffend Handlungen der Komplementärin, die über ihre Befugnisse hinausgehen.

D. Gesellschafterversammlungen - Beschlüsse der Gesellschafter

Art. 13. Die Gesellschafter treffen sich jährlich zur oder bechließen schriftlich über die Annahme der Bilanz, der Gewinn- und Verlustrechnung und des Berichts der Komplementärin, die Verteilung der Gewinne sowie die Entlastung der Komlementärin.

Art. 14. Gemeinsame Entscheidungen werden in der Gesellschafterversammlung getroffen. Sie können, nach Zustimmung der Gesellschafter, durch schriftliche Abstimmung getroffen werden. Die Komplementärin beruft die Versammlung durch eine schriftliche Mitteilung, die die Tagesordnung enthält und per Einschreiben an alle Gesellschafter spätestens fünfzehn Tage vor der Versammlung zu versenden ist, ein. Eine Versammlung, die unter Verstoß gegen vorgenannte Regelung zustande gekommen ist, ist dennoch beschlussfähig, wenn das gesamte Gesellschaftskapital repräsentiert ist. Beschlüsse kommen wirksam zustande, wenn die Gesellschafter, die die Mehrheit des Gesellschaftskapitals repräsentieren und die Komplemetärin zustimmen.

E. Geschäftsjahr - Jährliche Buchführung

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember jedes Jahres.

Art. 16. Die Komplementärin bereitet die jährliche Bilanz, die Gewinn- und Verlustrechnung und den Jahresbericht vor. Die Kommanditisten haben das Recht, die Buchführung und die Dokumente einzusehen. Sie können dich durch einen Sachverständigen beraten lassen.

Art. 17. Die Komplementärin kann nach eigenem Ermessen entscheiden, auf Basis einer Aufstellung, die zeigt, dass Mittel zur Ausschütung zur Verfügung stehen, Zwischendividenden auszuschütten.

F. Gewinnverteilung

Art. 18. Der aus der Jahresblanz ersichtliche Bruttogewinn stellt nach Abzug der allgemeinen Ausgaben, der Abschreibungen und Ausgaben den Nettogewinn dar.

Die Gesellschafterversammlung kann nach eigenem Ermessen mit dem Nettogewinn verfahren.

Insebsondere kann sie diese Gewinne als Dividende auszahlen oder als Reserven zurücklegen.

Die Gesellschafter haben Recht laufend Gewinnentnahmen vorzunehmen, sofern sichergestellt ist, dass das Kapital erhalten bleibt.

G. Auflösung - Abwicklung

Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft ist diese durch einen oder mehrere durch die Gesellschafter zu bestimmende Verwalter abzuwickeln. Sollte keine dahingehende Einigung zu erzielen sein, gilt die Komplementärin als Verwalter bestimmt.

Im Falle eine Liquidation hat der Kommanditist Recht auf die teilweise oder vollständige Übernahme des von ihm bezeichneten Aktivvermögens der Gesellschaft. Der Wert des übernommenen Aktivvermögens wird auf den zu verteilenden Liquidationserlös angerechnet.

H. Allgemeine Bestimmung

Art. 20. Sollte diese Satzung eine Reglungslücke aufweisen, gilt die entsprechende gesetzliche Reglung des Großherzogtums Luxemburg als vereinbart.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag der Gesellschaftsgründung und endet am 31. Dezember 2013.

Zeichnung des Kapitals

Die Anteile wurden durch die vorgenannten Parteien wie folgt gezeichnet:

Anteilinhaber	Bezahlt	Gezeichnet
Mladen Solomun, Kommanditist	950 EUR in bar	950 Anteile
Around Entertainment S.A. Komplementär	50 EUR durch Sacheinlage	50 Anteile

Beschreibung der Sacheinlage

Die persönlich haftende Gesellschafterin bringt die Nutzungsrechte der Bild und Wortmarke Solomun +1 in die Gesellschaft ein.

Auswertung

Der Wert der Sacheinlage ist auf EUR 50 festgesetzt.

Nachweis über den Wert der Sacheinlage

Der Wert der Sacheinlage wurde dem unterzeichnendem Notar durch Vorlage eines Wertgutachten der Verwaltungsräte, des Komplementärs vom 4. Juli 2013 nachgewiesen.

Umsetzung der Sacheinlage

Der Komplementär hier wie oben dargestellt, erklärt, dass die Übertragung der Wort und Bildmarke Solomun +1 ohne Einschränkung wirksam ist.

Ausgaben

Die Ausgaben, Kosten und Entgelte in jedweder Form, die der Gesellschaft aufgrund ihrer Gründung anfallen werden auf etwa EUR 1.400,- eintausend vierhundert Euro) geschätzt.

Außerordentliche Gesellschafterversammlung

Sodann haben die Erschienenen, welche die Gesamtheit der Anteile der Gesellschaft vertreten, eine außerordentliche Hauptversammlung abgehalten und folgende Beschlüsse gefasst:

Der Sitz der Gesellschaft wird auf L-1212 Luxembourg, 14a, rue des Bains festgelegt.

Der Notar, der die englische Sprache beherrscht, stellt auf Antrag der erschienenen Parteien fest, dass diese Vereinbarung in englischer Sprache verfasst ist und von einer deutschen Übersetzung gefolgt ist; Auf Verlangen der erschienenen Parteien und für den Fall, dass zwischen der englischen und der deutschen Version Unterschiede bestehen, soll die deutsche Version vorrangig sein.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, im Jahre, im Monat und am Tage wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung durch den Notar haben die erschienen Parteien zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Signé: J.-M. Assa et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34583. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 13 août 2013.

Référence de publication: 2013120332/274.

(130146745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2013.

Around Entertainment S.A. SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 179.688.

—

Im Jahre zweitausendunddreizehn, am vierzehnten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1) Die Komplentärin, Around Entertainment S.A., eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts mit Sitz in L-1212 Luxemburg, 14a, rue des Bains,

vertreten durch Jean-Marc ASSA, Avocat, mit Anschrift in Luxemburg, legitimiert durch eine Vollmacht, die am 2. Juli 2013 in Luxemburg erteilt wurde;

2) Der Kommanditist, Mladen Solomun, geboren in Travnik, Bosnien Herzegovina am 27. Dezember 1975, wohnhaft in 187, avenue de la Faiëncerie, L-1511 Luxemburg,

vertreten durch Jean-Marc ASSA, Avocat, mit Geschäftssitz in Luxemburg, legitimiert durch eine Vollmacht, die am 2. Juli 2013 in Luxemburg erteilt wurde;

Vorgenannte Vollmachten, die „ne varietur' durch den Vollmachtsinhaber sowie den unterzeichneten Notar unterschrieben wurden, sind dieser Satzung beigefügt, sodass sie gemeinsam registriert werden.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Die Erschienenen erklärten, dass in die Urkunde über eine Gesellschaftsgründung, aufgenommen durch die unterzeichnete Notarin am 16. Juli 2013, Urkunde Nummer 1550/2013,

einregistriert in Luxemburg am 24. Juli 2013 unter Nummer LAC/2013/34583, noch nicht beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg hinterlegt und auch nicht veröffentlicht im Amtsblatt Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

es irrtümlicher Weise zu einen Schreibfehler in der Benennung der Gesellschaft kam, und dass, es in der Tat „Around Entertainment S.A. SCS" statt „Around Entertainment SCS" zu lesen ist.

Infolgedessen sollte die Kopfzeile und Artikel 1 der Satzung in englischer und deutscher Sprache wie folgt gelesen werden:

Kopfzeile:

«Around Entertainment S.A. SCS

Société en Commandite Simple

Sitz: L-1212 Luxembourg,

14a, rue des Bains

RCS Luxembourg B: en cours"

In englischer Sprache:

„ **Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the units hereafter issued, a company in the form of a société en commandite simple, under the name of Around Entertainment S.A. SCS (hereinafter the «Company»)."

In deutscher Sprache:

" **Art. 1.** Es wird eine Kommanditgesellschaft mit dem Namen Around Entertainment S.A. SCS (die „Gesellschaft") gegründet."

Die Erschienenen beantragen Berichtigung der Urkunde wie oben dargelegt.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesen alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J.-M. Assa et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 août 2013. Relation: LAC/2013/38306. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 22 août 2013.

Référence de publication: 2013120333/52.

(130146745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2013.

International Share & Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.239.

—

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106984/10.

(130130242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Isprat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 62.236.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106988/10.

(130129658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Eurobank Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme,

(anc. Eurobank EFG Holding (Luxembourg) S.A.).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.180.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg le 26 juillet 2013

1. L'Assemblée accepte la demission de Mme Paula HADJISOTIRIOU et de M. Dimitrios POLITIS en tant qu'Administrateur de la Société.

2. L'Assemblée nomme en leur remplacement M. Ioannis TEGOPOULOS, né le 17 juillet 1962 à Athènes (Grèce) et M. Dimitrios KAKLAMANIS, né le 13 mai 1971 à Athènes (Grèce) comme nouveaux membres du Conseil d'Administration de la Société, demeurant tous deux au 20, Amalias Ave, 105 57 Athènes (Grèce). Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013107842/18.

(130130924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Creo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 96.770.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CREO INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013107777/11.

(130131304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CROWN PREMIUM Private Equity V Europe plus North America S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 163.379.

—

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 20. Juni 2013

Am 20. Juni 2013 um 16:30 Uhr kamen am Gesellschaftssitz die Aktionäre obiger Gesellschaft zusammen.

Nach Feststellung der Rechtsgültigkeit, werden folgende Beschlüsse gefasst:

Die Versammlung beschließt, die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers Société coopérative für die Prüfung des Geschäftsjahres 2013 zu bestellen, bis zum Ablauf der im Jahr 2014 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung.

Die Versammlung hat zur Kenntnis genommen, dass Herr Alfred Straubinger zum 20. Juni 2013 sein Amt als Verwaltungsrat niederlegt.

Die Versammlung beschließt, Herrn Michael Thiebes, geboren am 05.01.1970 in Köln, Deutschland, beruflich ansässig in Nördliche Münchner Straße 9c, 82031 Grünwald, zum Verwaltungsrat zu wählen, für einen Zeitraum bis zur im Jahr 2018 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung.

Luxemburg, den 25. Juli 2013.

WARBURG INVEST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2013107782/22.

(130131348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Font First Management S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 177.471.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2013

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société en date du 23 Juillet 2013 que:

1. L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide de nommer aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée Monsieur Duarte Manuel Coutinho Ribeiro De Amorim Pereira, né le 13 août 1980 à Porto (Portugal), demeurant à P-4150599 Porto, 55, rue Pedro Homem de melo, à compter du 23 juillet 2013.

2. L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide de nommer aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée Madame Mayra Romero Torres, né le 21 mars 1976 à Santiago de Cuba (Cuba), demeurant à L-1528 Luxembourg, 8a, boulevard de la foire, à compter du 23 juillet 2013.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013111140/21.

(130134884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Fortum Russia CHP Lease SNC, Société en nom collectif.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 159.236.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue à Luxembourg le 1 er août 2013

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires de la Société en date du 1 er août 2013 que:

1. les actionnaires ont décidé de clôturer la liquidation.

2. les actionnaires ont décidé que les documents et comptes de la Société seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir de cette publication, au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 août 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013111142/18.

(130135484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Fujitsu Technology Solutions (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 7.000.000,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 89C, rue Pafebruch, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 70.201.

—

EXTRAIT

1. Monsieur Geo Van der Wilk a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 28 mai 2013.

2. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2013 que:

a) les mandats d'administrateurs de Messieurs (i) Marc Payai, (ii) François Olivier Fleutiaux et (iii) Sylvain Dal Vecchio, ont été renouvelés et expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015;

b) Monsieur João Pedro Sal Domingos, né le 18 novembre 1977 à Queluz -Sintra (Portugal), demeurant à Rua D. Maria I, n°è-3° Esq, P-2605-660 Lisbonne, a été désigné comme nouvel administrateur de la Société avec effet au 19 juillet 2013, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

c) Monsieur Jean-François Guerrier, né le 28 mai 1949 à Paris (France), demeurant à 42 rue de Passy, F-75016 Paris, a été désigné comme nouvel administrateur de la Société avec effet au 19 juillet 2013, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015.

3. Monsieur François Olivier Fleutiaux a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 19 juillet 2013.

4. Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue le 30 juillet 2013 que (i) Monsieur João Pedro Sal Domingos, prénommé, a été élu président du conseil d'administration de la Société et (ii) Monsieur Jean-François Guerrier, prénommé, a été élu vice-président du conseil d'administration de la Société. La durée de leur mandat de président, respectivement de vice-président, du conseil d'administration, sera égale à la durée de leur mandat d'administrateurs de la Société.

5. Le conseil d'administration de la Société est partant composé comme suit:

a) João Pedro Sal Domingos, administrateur, président du conseil d'administration

b) Jean-François Guerrier, administrateur, vice-président du conseil d'administration

c) Marc Payai, administrateur

d) Sylvain Dal Vecchio, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Belgium & Luxembourg
Sylvain dal Vecchio
Finance Director

Référence de publication: 2013111145/36.

(130134710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Eco House System S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 5, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 176.046.

—

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, den 31/07/2013.

Référence de publication: 2013111090/10.

(130134569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

EB8 Fund S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.219.

—

Les comptes annuels au 30 Juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 Juillet 2013. Paul Clarke.

Référence de publication: 2013111089/10.

(130135267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

EAVF WGS SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.015.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EAVF WGS SCS

Référence de publication: 2013111088/10.

(130135307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Esaf International Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 50.293.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 juillet 2013

- Les mandats d'Administrateurs de M. Pedro Luis FARIA ARAUJO DE ALMEIDA E COSTA, Director de ESAF - Espirito Santo Activos Financeiros SGPS, S.A., demeurant professionnellement au 41, Av. Alvares Cabral, 1250-015 LISBON, M. Rafik FISCHER, Head of Operations à la KBL European Private Bankers S.A. (anciennement KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise), demeurant professionnellement au 43, boulevard Royal, L- 2955 Luxembourg, M. Fernando FONSECA CRISTINO COELHO, «Président du Conseil d'Administration de la société», Chief Executive Officer de ESAF - Espirito Santo Activos Financeiros SGPS, S.A., demeurant professionnellement au 41, Av. Alvares Cabral, 1250-015 LISBON, M. Rameschandra KAKOO, Head of Organization and Business Continuity Department de ESAF - Espirito Activos Fianceiros SGPS, S.A., demeurant professionnellement au 41, Av. Alvares Cabral, 1250-015 LISBON sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 1 an. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

- Le mandat de Réviseurs d'Entreprises de KPMG Audit S.à r.l., 31, Allée Sheffer, L- 2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 1 an. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Fait à Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Certifié sincère et conforme

POUR ESAF INTERNATIONAL MANAGEMENT

Signatures

Référence de publication: 2013111103/24.

(130135436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Eremis S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 4.664.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juillet 2013

La cooptation avec effet au 15 mai 2013 de Madame Cynthia BODY, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement Madame Corinne BITTERLICH, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

La démission de Madame Isabelle SCHUL de son mandat d'Administrateur est acceptée.

Madame Servane PAOLONI, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg est nommée nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Fait à Luxembourg, le 9 juillet 2013

Certifié sincère et conforme

EREMIS S.A., SPF

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013111100/20.

(130135442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Esaf International Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 50.293.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ESAF INTERNATIONAL MANAGEMENT

Signatures

Référence de publication: 2013111102/11.

(130135429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Esmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 131.529.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111104/9.

(130135509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Folonia Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.296.

—

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Folonia Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Référence de publication: 2013111139/14.

(130134922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

EUREMIS Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 17, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 140.699.

—

L'an deux mille treize, le vingt-quatre avril.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'EUREMIS Luxembourg S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 17, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 140.699, constituée suivant acte de Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, daté du 29 juillet 2008, publié au Mémorial Recueil C, numéro 2073 du 27 août 2008, ci-après dénommée la «Société Absorbée».

L'assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Laure SINESI, employée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121 Avenue de la Faïencerie.

Madame la présidente désigne comme secrétaire Madame Cécile PONCELET, employée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121 Avenue de la Faïencerie et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michaël DUVAL, employé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121 Avenue de la Faïencerie.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Approbation avec effet au 1 er janvier 2013 de la fusion par absorption de la Société par la société anonyme CHRYSOS S.A. tel que le projet de fusion a été publié au Mémorial C numéro 653 du 18 mars 2013.

2. Décharge à accorder aux organes de la Société.

3. Désignation du lieu où seront conservés les documents sociaux de la Société pendant le délai légal.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.

(iv) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale CONSTATE que la Société Absorbante CHRYSOS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 17, Route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 140.700, est l'actionnaire unique de la Société Absorbée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE d'approuver, après examen des documents prescrits par l'article 267 de la Loi, le projet commun de fusion entre la Société Absorbée et la Société Absorbante arrêté en date du 11 mars 2013 et publié au Mémorial C numéro 653 du 18 mars 2013.

Troisième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de fusionner la Société Absorbée par voie d'absorption par la Société Absorbante en conformité avec l'article 278 et suivants de la Loi sans émission d'actions nouvelles de la Société Absorbante, étant entendu que (i) toutes les actions de la Société Absorbée seront annulées suite au transfert de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée, rien excepté, ni réservé, au jour de la réalisation de cette fusion entraînant la dissolution automatique de la Société Absorbée, laquelle dissolution ne sera suivie d'aucune opération de liquidation, et (ii) la fusion sera effective d'un point de vue comptable et fiscal au 1 er janvier 2013.

Quatrième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de donner pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire de la Société Absorbée pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée générale RECONNAIT que la fusion sera définitivement réalisée suite à la décision concordante par l'actionnaire unique de la Société Absorbée.

L'assemblée générale RECONNAIT de surcroît que la fusion sera effective d'un point de vue comptable et fiscal au 1 er janvier 2013.

Sixième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE que tous les documents et archives de la Société Absorbée seront conservés au siège de la Société Absorbante et que tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes pour requérir la radiation de l'inscription de la Société Absorbée.

Septième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'Administration de la Société Absorbante, pour faire tout ce qui est nécessaire ou utile en vue de la mise en oeuvre des résolutions précédentes, y compris la passation de tous les actes nécessaires au transfert d'actifs et de passifs tels que décidés en vertu des susdites résolutions.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare attester conformément aux dispositions de l'article 271(2) de la Loi l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société Absorbée et du projet commun de fusion entre la Société Absorbée et la Société Absorbante.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.200,- EUR.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: Laure SINESI, Cécile PONCELET, Michaël DUVAL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2013. Relation GRE/2013/1806. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013111111/83.

(130134962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Euro Les Tours S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 99.186.

—

Les comptes annuels au 31/03/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013111112/10.

(130135035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

EQT Credit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 149.864.

—

Extrait des résolutions prises par le Conseil de Gérance en date du 29 Juillet 2013

En date du 29 juillet 2013, les gérants ont décidé:

- de transférer le siège social de EQT CREDIT S.à r.l. du 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg au 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg avec effet au 31 juillet 2013.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EQT Credit Sàrl

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013111097/15.

(130135050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

ESO Management (Luxembourg) Limited Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.084.

—

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par l'associé unique de la Société en date du 23 juillet 2013 que:

- Monsieur Philip Godley, né le 21 mars 1974 à Sheffield, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 51 Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant de la Société à compter du 23 juillet 2013, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013111106/17.

(130134405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Eremis S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 4.664.

—

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Daniel PIERRE. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 4 juin 2013.

EREMIS S.A., SPF

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013111099/15.

(130134509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

ALR International Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 129.409.

—

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juillet 2013 que:

les administrateurs sortants:

- M. Michel Joseph OSTERTAG, Président et Administrateur A, avec adresse professionnelle, Jumeirah Beach Residence, bâtiment Oasis Beach Tower, UAE - Dubaï,

- M. Marc SCHMIT, Administrateur B, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- Mme Annie SWETENHAM, Administrateur B, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco RIES, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période de 6 ans.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes predront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

SG AUDIT Sàrl

Référence de publication: 2013111855/22.

(130136848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Alfred Berg, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 145.536.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Tenue à Luxembourg le 19 juillet 2013

L'Assemblée a décidé de renouveler les mandats des personnes suivantes aux postes d'administrateurs de la Société pour une durée d'un an s'achevant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014:

- Monsieur Marnix ARICKX

- Madame Claire COLLET

L'Assemblée a décidé de ne pas renouveler les mandats des personnes suivantes aux postes d'administrateurs de la Société:

- Monsieur Sami VARTIAINEN

- Monsieur Vincent TROUILLIARD-PERROT

L'Assemblée a pris note de la démission de Monsieur Soeren RYTOFT en tant qu'administrateur en date du 14 juin 2013.

L'Assemblée a décidé de nommer, avec effet immédiat, les personnes suivantes aux postes d'administrateurs de la Société pour une durée d'un an s'achevant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014:

- Monsieur Marc RAYNAUD né le 29.09.1951 à Toulouse en France, avec adresse professionnelle 14 rue Bergère, F-75009 Paris, France;

- Monsieur Anthony FINAN né le 26.06.1961 à Tunis en Tunisie, avec adresse professionnelle 14 rue Bergère, F-75009 Paris, France;

- Monsieur Bruno PIFFETEAU, né le 12.05.1963 à Cholet en France, avec adresse professionnelle 14 rue Bergère, F-75009 Paris, France.

Elle a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de PriceWaterhouseCoopers pour une durée d'un an s'achevant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ALFRED BERG

Référence de publication: 2013111850/32.

(130136243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Besix RED Luxembourg, anciennement SGT SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 7, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 20.477.

—

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 9 mai 2013

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 9 mai 2013 que:

- Le nombre des administrateurs de la société est fixé à quatre.

- Les personnes suivantes sont reconduites dans leurs fonctions d'administrateurs:

Messieurs Marc CROHAIN,

Paul MOUTON,

Gabriel ÜZGEN,

Frédéric van MARCKE de LUMMEN;

- L'assemblée décide par ailleurs de nommer Monsieur Frédéric van MARCKE de LUMMEN, domicilié Avenue Victor-Emmanuel III, 54 à 1180 Bruxelles, Belgique, en qualité d'administrateur délégué.

- Le mandat des administrateurs ci-dessus reconduits, prendra fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes de la société au 31 décembre 2018.

Pour la SA BESIX RED LUXEMBOURG, anciennement S.G.T.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2013111896/22.

(130136933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

AIG Luxembourg Financing Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 43.596.247,08.

Siège de direction effectif: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens (Zone Industrielle Bourmicht).

R.C.S. Luxembourg B 134.744.

—

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of July,

Before the undersigned, Francis Kesseler, notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of AIG LUXEMBOURG FINANCING LIMITED S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its principal place of business at 10B, rue des Mérovingiens (Zone industrielle Bourmicht), L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 134.744 (the Company).

THERE APPEARED:

American International Overseas Limited, a company organised and existing under the laws of Bermuda, having its registered office at 29 Richmond Road, Pembroke HM 08, Bermuda, registered with the Bermuda Registrar of Companies under file number 1431 (the Sole Shareholder). The Sole Shareholder also being the sole bondholder of the company.

The Sole Shareholder is represented by Michael Scott, Lawyer, whose professional address is 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bermuda on 11 July 2013.

After signature ne varietur by the authorised representative of the Sole Shareholder and the undersigned notary, such power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The Sole Shareholder, represented as set out above, has requested the undersigned notary to record the following:

That the agenda of the Meeting is as follows:

1. Under Luxembourg law, dissolution of the Company;

2. Appointment of the liquidator;

3. Powers of the liquidator; and

4. Instructions to the liquidator.

That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect and to put it into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint KPMG Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.133 as the Company's liquidator (the Liquidator) and that the Liquidator will be entitled to remuneration as determined in the engagement letter entered into by and between the Company and the Liquidator. The Liquidator is empowered, by his sole signature, to do whatever is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to grant the Liquidator all the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator is entitled to execute all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, on his sole responsibility, delegate some of his powers to one or more persons or entities for specifically defined operations or tasks, and more specifically without limiting any of the before mentioned powers, the Liquidator may appoint a recognised insolvency practitioner in the United Kingdom to assist with the liquidation and it may delegate duties to such insolvency practitioner as it deems fit.

The Liquidator is authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder, in cash or in kind, but subject to the drawing-up of interim accounts.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to instruct the Liquidator to realise all the Company's assets on the best possible terms and to pay all its debts.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with this notarial deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the Sole Shareholder, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English text prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxemburg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the Sole Shareholder's authorised representative.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois de juillet,

par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de AIG LUXEMBOURG FINANCING LIMITED S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 10B, rue des Mérovingiens (Zone Industrielle Bourmicht), L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.744 (la Société).

A COMPARU:

American International Overseas Limited, une société constituée et régie par les lois des Bermudes, dont le siège social est établi au 29 Richmond Road, Pembroke HM 08, les Bermudes, immatriculée au registre des sociétés des Bermudes sous le numéro 1431 (l'Associé Unique).

L'Associé Unique étant également l'unique détenteur d'obligations.

L'Associé Unique est représenté par Michael Scott, avocat, résidant professionnellement au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée aux Bermudes le 11 juillet 2013.

Après signature ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Dissolution de la Société selon le droit luxembourgeois;

2. Nomination du liquidateur;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

3. Pouvoirs du liquidateur; et

4. Instructions au liquidateur.

Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer KPMG Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est établi au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.133 en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur) et décide que le Liquidateur recevra la rémunération déterminée dans la lettre d'engagement conclue entre la Société et le Liquidateur. Le Liquidateur est autorisé, sous sa seule signature, à effectuer tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la vente des actifs.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs définis aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et effectuer toutes les opérations, en ce compris ceux prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'Associé Unique. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer certains de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes physiques ou morales pour des opérations ou tâches spécifiquement définies. Plus particulièrement, sans restriction aucune des pouvoirs mentionnés ci-dessus, le Liquidateur pourra nommer un liquidateur reconnu au Royaume Uni pour l'assister dans la liquidation et le Liquidateur pourra lui déléguer les fonctions qu'il juge appropriées.

Le Liquidateur pourra à verser des avances en numéraire ou nature sur les boni de liquidation à l'Associé Unique mais sous réserve de la préparation de comptes intérimaires.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de demander au Liquidateur de réaliser les actifs de la Société dans les meilleurs conditions possibles et de régler toutes ses dettes.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture de cet acte, le notaire le signe avec le mandataire de l'Associé Unique.

Signé: Scott, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9500. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013111845/121.

(130136198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Affretlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter, Z.A.E. Weiergewann.

R.C.S. Luxembourg B 81.354.

—

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1 er août 2013

Les actionnaires de la société AFFRETLUX S.A. réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 1 er août, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale, constatant que les mandats des administrateurs de:

- La société CAPEHART INVESTMENTS LTD, société commerciale internationale, ayant son siège social à Tortola, Vanterpool Plaza, Wickhams Cay I, Road Town (B.V.I.),

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- La société OELSNER FINANCIAL CORP, société commerciale internationale, ayant son siège social à Tortola, Vanterpool Plaza, Wickhams Cay I, Road Town (B.V.I.),

sont venus à échéance décide de ne pas les renouveler dans leur fonction.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur Didier POITEVIN, agent commercial, né le 12/12/1961 à Paris (F), demeurant à Calle Dinamarca, 105, E-17495 Palau Saverdera(Girona)

au poste d'administrateur unique pour une durée de six années c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 1 er août 2013.

Référence de publication: 2013111839/23.

(130136278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Atalian Holding Development and Strategy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.

R.C.S. Luxembourg B 123.508.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société tenu en date du 19 juillet 2013 que:

Première résolution

Le Conseil d'administration décide de déléguer la gestion journalière de la Société à un second administrateur en la personne de Madame Sophie PECRIAUX née le 15 décembre 1967 à Nivelles Belgique, demeurant au 145 Avenue Molière, 1190 Forest Belgique. Et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er août 2013.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013111879/18.

(130135641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Beta Lula Central S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 65.020.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 176.746.

—

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of July.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. SBM Holding Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 20.000,00), and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172142;

2. Japan Beta Lula Central S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of thirty million one hundred eight thousand thirty-nine United States Dollars (USD 30.108.039,00) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 178536;

3. Arazi S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of twelve thousand seven hundred fifty United States Dollars (USD 12.750,00), and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160782;

here each represented by Ms. Euryale Didillon, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of three (3) proxies given under private seal on July 22 nd , 2013 and July 19 th , 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. All the shareholders are present or represented and declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

II. The appearing persons, represented as mentioned above, are the shareholders of the private limited liability company established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Beta Lula Central S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176746, established pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 12, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1392 dated June 12, 2013, and whose articles of association have not been amended since then.

III. The Company's share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20.000,00) represented by twenty thousand (20.000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each.

IV. The shareholders resolve to increase the Company's share capital by an amount of sixty-five million United States Dollars (USD 65.000.000,00) in order to raise it from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20.000,00) to an amount of sixty-five million twenty thousand United States Dollars (USD 65.020.000,00) by creation and issuance of sixty-five million (65.000.000) new shares, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each (the New Shares).

V. The shareholders resolve to approve the subscription of the New Shares by SBM Holding Luxembourg S.à r.l., prenamed, Arazi S.à r.l., prenamed, and Japan Beta Lula Central S.à r.l., prenamed.

Subscription - Payment

SBM Holding Luxembourg S.à r.l., prenamed, declares to subscribe for thirty-six million four hundred thousand (36.400.000) New Shares (the SBM New Shares) and to fully pay them up at their nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, for an aggregate amount of thirty-six million four hundred thousand United States Dollars (USD 36.400.000,00), together with a total share premium in the amount of forty-five million one hundred fifty thousand five hundred sixty United States Dollars (USD 45.150.560,00) (the SBM Share Premium), by contribution in kind in the total amount of eighty-one million five hundred fifty thousand five hundred sixty United States Dollars (USD 81.550.560,00) consisting in the conversion of a portion of a receivable held by SBM Holding Luxembourg S.à r.l., prenamed, towards the Company, in the same amount (the SBM Receivable) which SBM Receivable is incontestable, payable and due.

Arazi S.à r.l., prenamed, declares to subscribe for three million two hundred fifty thousand (3.250.000) New Shares (the Arazi New Shares) and to fully pay them up at their nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, for an aggregate amount of three million two hundred fifty thousand United States Dollars (USD 3.250.000,00), together with a total share premium in the amount of four million thirty-one thousand three hundred United States Dollars (USD 4.031.300,00) (the Arazi Share Premium), by contribution in kind in the total amount of seven million two hundred eighty-one thousand three hundred United States Dollars (USD 7.281.300,00) consisting in the conversion of a receivable held by Arazi S.à r.l., prenamed, towards the Company, in the same amount (the Arazi Receivable) which Arazi Receivable is incontestable, payable and due.

Japan Beta Lula Central S.à r.l., prenamed, declares to subscribe for twenty-five million three hundred fifty thousand (25.350.000) New Shares and to fully pay them up at their nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, for an aggregate amount of twenty-five million three hundred fifty thousand United States Dollars (USD 25.350.000,00), together with a total share premium in the amount of thirty-one million four hundred forty-four thousand one hundred forty United States Dollars (USD 31.444.140,00) (the JBLC Share Premium), by contribution in cash in the total amount of fifty-seven million three hundred thirty-eight thousand six hundred thirty-six United States Dollars and ninety-six Cents (USD 57.338.636,96) (the JBLC Contribution).

Evidence of the contributions' existence and Value

Proof of the existence and value of the contributions in kind has been given by:

- a balance sheet dated July 22, 2013, of the Company, certified true and correct by its sole manager;

- a contribution declaration of SBM Holding Luxembourg S.à r.l., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the SBM Receivable;

- a contribution declaration of Arazi S.à r.l., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Arazi Receivable.

Proof of the existence and value of the contribution in cash has been given to the undersigned notary by the amount of fifty-seven million three hundred thirty-eight thousand six hundred thirty-six United States Dollars and ninety-six Cents (USD 57.338.636,96) which has been fully paid up in cash and is now available to the Company.

Effective implementation of the contributions in kind

SBM Holding Luxembourg S.à r.l., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the SBM Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- the SBM Receivable has consequently not been transferred and no legal or natural person other than SBM Holding Luxembourg S.à r.l.,prenamed, is entitled to any rights as to the SBM Receivable;

- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the SBM Receivable, in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

Arazi S.à r.l., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Arazi Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;

- the Arazi Receivable has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Arazi S.à r.l., prenamed, is entitled to any rights as to the Arazi Receivable;

- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Arazi Receivable, in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

Reports of the Company's sole manager

The reports of the sole manager of the Company, dated July 22, 2013, annexed to the present deed, attest that the sole manager of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of his responsibility, legally bound as sole manager of the Company owing the above described contributions in kind, expressly agrees with their description, with their valuation and confirms the validity of the subscriptions and payments.

VI. The shareholders resolve to allocate the excess on the JBLC Contribution in the amount of five hundred forty-four thousand four hundred ninety-six United States Dollars and ninety-six Cents (USD 544.496,96) to the legal reserve of the Company and so that such reserve will reach an amount of five hundred forty-four thousand four hundred ninety-six United States Dollars and ninety-six Cents (USD 544.496,96) following such increase.

VII. The shareholders resolve to link the share premium paid by each shareholder to the shares held by such shareholder as follows:

- the SBM Share Premium shall be linked to the thirty-six million four hundred eleven thousand two hundred (36.411.200) shares held by SBM Holding Luxembourg S.à r.l., prenamed, in the Company;

- the Arazi Share Premium shall be linked to the three million two hundred fifty-one thousand (3.251.000) shares held by Arazi S.à r.l., prenamed, in the Company;

- the JBLC Share Premium shall be linked to the twenty-five million three hundred fifty-seven thousand eight hundred (25.357.800) shares held by Japan Beta Lula Central S.à r.l., prenamed, in the Company.

VIII. The shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company in order to give it the following content:

Art. 5. Paragraph 1. "The subscribed share capital is set at sixty-five million twenty thousand United States Dollars (USD 65.020.000,00) represented by sixty-five million twenty thousand (65.020.000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at seven thousand euro (UER 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux juillet

Par-devant Nous, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. SBM Holding Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de vingt mille Dollars Américains (USD 20.000,00), et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172142;

2. Japan Beta Lula Central S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché de Luxem-

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

bourg, un capital social de trente millions cent huit mille trente-neuf Dollars Américains (USD 30.108.039,00), et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178536;

3. Arazi S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de douze mille sept cent cinquante Dollars Américains (USD 12.750,00), et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160782;

ici représentés par Mlle. Euryale Didillon, employée, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations données sous seing privé le 22 juillet 2013 et le 19 juillet 2013.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Tous les associés étant présents ou représentés, ceux-ci déclarent avoir été dûment convoqués et avoir connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

II. Les personnes comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Beta Lula Central S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176755, constituée par acte du notaire soussigné, en date du 12 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1392 en date du 12 juin 2013, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

III. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Dollars Américains (USD 20.000,00) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.

IV. Les associé décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-cinq millions de Dollars Américains (USD 65.000.000,00) afin de porter celui-ci de son montant actuel de vingt mille Dollars Américains (USD 20.000,00) à un montant de soixante-cinq millions vingt mille Dollars Américains (USD 65.020.000,00) par la création et l'émission de soixante-cinq millions (65.000.000) de parts sociales nouvelles, toutes d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune (les Nouvelles Parts Sociales).

V. Les associés décident d'approuver la souscription des Nouvelles Parts Sociales par SBM Holding Luxembourg S.à r.l., précitée, Arazi S.à r.l., précitée, et Japan Beta Lula Central S.à r.l., précitée.

Souscription - Libération

SBM Holding Luxembourg S.à r.l., précitée, déclare souscrire à trente-six millions quatre cent mille (36.400.000) Nouvelles Parts Sociales (les Nouvelles Parts Sociales SBM) et de les libérer intégralement à leur valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune à leur valeur totale de trente-six millions quatre cent mille Dollars Américains (USD 36.400.000,00), ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quarante-cinq millions cent cinquante mille cinq cent soixante Dollars Américains (USD 45.150.560,00) (la Prime d'Emission SBM), par apport en nature d'un montant de quatre-vingt-un millions cinq cent cinquante mille cinq cent soixante Dollars Américains (USD 81.550.560,00) consistant en la conversion d'une créance détenue par SBM Holding Luxembourg S.à r.l., précitée, envers la Société, d'un même montant (la Créance SBM), ladite Créance SBM étant certaine, liquide et exigible.

Arazi S.à r.l., précitée, déclare souscrire à trois millions deux cent cinquante mille (3.250.000) Nouvelles Parts Sociales (les Nouvelles Parts Sociales Arazi) et de les libérer intégralement à leur valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune à leur valeur totale de trois millions deux cent cinquante mille Dollars Américains (USD 3.250.000,00), ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quatre millions trente et un mille trois cents Dollars Américains (USD 4.031.300,00) (la Prime d'Emission Arazi) par apport en nature d'un montant de sept millions deux cent quatre-vingt-un mille trois cents Dollars Américains (USD 7.281.300,00) consistant en la conversion d'une créance détenue par Arazi S.à r.l., précitée, envers la Société, d'un même montant (la Créance Arazi), ladite Créance Arazi étant certaine, liquide et exigible.

Japan Beta Lula Central S.à r.l., précitée, déclare souscrire à vingt-cinq millions trois cent cinquante mille (25.350.000) Nouvelles Parts Sociales et de les libérer intégralement à leur valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune et leur valeur totale de vingt-cinq millions trois cent cinquante mille Dollars Américains (USD 25.350.000,00), ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de trente et un millions quatre cent quarante-quatre mille cent quarante Dollars Américains (USD 31.444.140,00) (la Prime d'Emission JBLC), par apport en numéraire d'un montant de cinquante-sept millions trois cent trente-huit mille six cent trente-six Dollars Américains et quatre-vingt-seize Cents (USD 57.338.636,96) (l' Apport JBLC).

Preuve de l'existence et Valeur des apports

Preuve de l'existence et de la valeur des apports en nature a été donnée du notaire soussigné par:

- un bilan au 22 juillet 2013 de la Société, certifié exact et véridique par son gérant unique;

- une déclaration d'apport de SBM Holding Luxembourg S.à r.l., précitée, attestant que celle-ci est la détentrice absolue de la Créance SBM;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- une déclaration d'apport de Arazi S.à r.l., précitée, attestant que celle-ci est la détentrice absolue de la Créance Arazi;

Preuve de l'existence et de la valeur des apports en numéraire a été donnée au notaire soussigné par le montant de cinquante-sept millions trois cent trente-huit mille six cent trente-six Dollars Américains et quatre-vingt-seize Cents (USD 57.338.636,96), lequel a été intégralement libéré en numéraire et est dorénavant à la libre disposition de la Société.

Réalisation effective des apports en nature

SBM Holding Luxembourg S.à r.l., précitée, déclare, par le biais de son mandataire, que:

- elle est la seule propriétaire de la Créance SBM et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable;

- la Créance SBM n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que SBM Holding Luxembourg S.à r.l., précitée, ne dispose de droits sur la Créance SBM;

- toutes les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance SBM en vue de valablement réaliser et formaliser la conversion et de rendre celle-ci efficace partout et envers tout tiers.

Arazi S.à r.l., précitée, déclare, par le biais de son mandataire, que:

- elle est la seule propriétaire de la Créance Arazi et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable;

- la Créance Arazi n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que Arazi S.à r.l., précitée, ne dispose de droits sur la Créance Arazi;

- toutes les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance Arazi en vue de valablement réaliser et formaliser la conversion et de rendre celle-ci efficace partout et envers tout tiers.

Rapports du gérant unique de la Société

Les rapports du gérant unique de la Société en date du 22 juillet 2n13, annexés au présent acte, attestent que le gérant unique de la Société, reconnaissant avoir été informé auparavant de l'étendue de sa responsabilité et légalement tenu en tant que gérant de la Société eu égard aux apports en nature décrits ci-dessus, accepte expressément leur description et leur évaluation et confirme la validité des souscriptions et libérations.

VI. Les associés décident d'allouer le surplus de l'Apport JBLC d'un montant de cinq cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-seize Dollars Américains et quatre-vingt-seize Cents (USD 544.496,96) à la réserve légale de la Société de sorte que celle-ci atteigne un montant de cinq cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-seize Dollars Américains et quatre-vingt-seize Cents (USD 544.496,96) suivant cette augmentation.

VII. Les associés décident de lier la prime d'émission payée par chaque associé aux parts sociales détenues par ceux-ci comme suit:

- la Prime d'Emission SBM sera liée aux trente-six millions quatre cent onze mille deux cents (36.411.200) parts sociales détenues par SBM Holding Luxembourg S.à r.l., précitée, dans la Société;

- la Prime d'Emission Arazi sera liée aux trois millions deux cent cinquante et un mille (3.251.000) parts sociales détenues par Arazi S.à r.l., précitée, dans la Société;

- la Prime d'Emission JBLC sera liée aux vingt-cinq millions trois cent cinquante-sept mille huit cents (25.357.800) parts sociales détenues par Japan Beta Lula Central S.à r.l., précitée, dans la Société.

VIII. Les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Paragraphe 1. «Le capital social de la Société s'élève à soixante-cinq millions vingt mille Dollars Américains (USD 65.020.000,00) représenté par soixante-cinq millions vingt mille (65.020.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Didillon, Kesseler.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9863. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013111897/252.

(130136215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

AWAS Luxembourg 1420 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 178.116.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 31 juillet 2013

L'Assemblée Générale décide de mettre fin au mandat de KPMG Luxembourg S.à.r.l., commissaire au compte de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat un nouveau Commissaire aux comptes, à savoir:

- EXAUDIT S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124982.

Le mandat du commissaire aux comptes expirera lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2014 approuvant les comptes au 30 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

AWAS Luxembourg 1420 S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2013111882/18.

(130136430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Babcock Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 121.800.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.639.

—

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh of June.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BABCOCK HOLDINGS LIMITED, a limited liability company established and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Wigmore Street, London, W1U 1QX, United Kingdom, and registered with the Companies House for England and Wales under number 02955502,

here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030, Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on June 27, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Babcock Luxembourg Finance S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 86639, established pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated March 13, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 963, dated June 25, 2002, and whose articles of association have been last amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, dated October 24, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2344 dated December 15, 2006.

II. The Company's share capital is set at one hundred twenty-one million eight hundred thousand Great Britain Pounds (GBP 121,800,000.00) represented by four million eight hundred seventy-two thousand (4,872,000) shares of twenty-five Great Britain Pounds (GBP 25.00) each.

III. The sole shareholder resolves to change the Company's financial year end from the thirty-first of July to the twenty-first of June of each year, so that the current financial year will terminate on the 21 st of June 2013.

IV. The sole shareholder resolves to amend article 15 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

" **Art. 15.** The Company's financial year starts on the twenty-second of June and ends on twenty-first of June of the following year."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand three euros (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sept juin.

Par-devant Nous, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

BABCOCK HOLDINGS LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée et existant conformément aux lois de l'Angleterre et du pays de Galles, ayant son siège social au 33, Wigmore Street, Londres, W1U 1QX, Royaume-Uni, et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de l'Angleterre et du pays de Galles sous le numéro 02955502,

ici représentée par Mme. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030, Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 27 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Babcock Luxembourg Finance S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 86639, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 963, en date du 25 juin 2002, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Joseph Elvinger, précité, en date du 24 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2344, en date du 15 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à cent vingt-et-un millions huit cent mille Livres Sterling (GBP 121.800.000,00) représenté par quatre millions huit cent soixante-douze mille (4.872.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Livres Sterling (GBP 25,00) chacune.

III. L'associé unique décide de changer la fin de l'exercice social de la Société du trente et un juillet au vingt-et-un juin de chaque année, de sorte que l'exercice social en cours se termine au 21 juin 2013.

IV. L'associé unique décide de modifier l'article 15 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 15.** «L'année sociale commence le vingt-deux juin et se termine le vingt-et-un juin de l'année suivante.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 juillet 2013. Relation: EAC/2013/8698. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013111888/89.

(130136444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Advanced Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 48.240.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 août 2013

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Monsieur Gerard Van Hunen et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Monsieur Peter Van Opstal, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013111836/19.

(130136383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Axess Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 80.040.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013111884/10.

(130136861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Assel Nico Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2149 Luxembourg, 57, rue Emile Metz.

R.C.S. Luxembourg B 54.813.

—

L'an deux mille treize.

Le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Nico ASSEL, indépendant, demeurant à L-2149 Luxembourg, 57, rue Emile Metz.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée ASSEL NICO IMMOBILIERE S.à r.l., avec siège social à L-6210 Consdorf, 54, route de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 54.813 (NIN 1996 2404 300).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 mai 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 382 du 9 août 1996, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 avril 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 497 du 29 juin 1999.

Le capital social de la société a été converti en Euros en vertu d'une décision prise par l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 octobre 2001, publiée par extrait au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 382 du 8 mars 2002.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mars 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 515 du 17 mai 2004.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25.-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Nico ASSEL, prénommé.

Ensuite le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de Consdorf à Luxembourg et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1 er).** Le siège social est établi à Luxembourg.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-2149 Luxembourg, 57, rue Emile Metz.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. ASSEL, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 01 août 2013. Relation: ECH/2013/1427. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 août 2013.

Référence de publication: 2013111876/44.

(130136677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Audere Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 140.367.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique tenue en date du 1 er août 2013

Siège social

L'assemblée décide de fixer avec effet immédiat le siège social de la Société au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Conseil d'administration

L'assemblée décide de nommer comme administrateur unique Monsieur Christophe Laguerre, né le 26 mai 1964 à Saint-Mard (Belgique), demeurant au 115, rue du Kiem, L-8030 Strassen, en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Marie-Anne DASSY, Monsieur Louis VEGAS-PIERONI et Monsieur Jacopo Rossi.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013 qui se tiendra en 2014.

Commissaire aux comptes

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société Dimest S.A., ayant son siège social au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B176670 en remplacement de Monsieur Alexis DE BERNARDI commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013 qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er août 2013.

Référence de publication: 2013111881/24.

(130135958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

DPA Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 132.575.

—

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111054/9.

(130133994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

LuxExploration, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 165.765.

—

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013107060/10.

(130129335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Kariba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4833 Rodange, 9a, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 122.204.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-4833 Rodange, le 26 juillet 2013.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013107023/11.

(130130060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Irpa Immobilière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 35.938.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Pour la société

Référence de publication: 2013106987/11.

(130130088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Ital Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 116.657.

—

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 25 juillet 2013

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique que le mandat de commissaire aux comptes de la société Co-Ventures S.A., 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a pris fin avec effet au 25 juillet 2013, et que la société Lux-Fiduciaire Consulting S.à r.l., 12, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes à compter du 25 juillet 2013, et jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice qui clôturera le 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013106989/17.

(130129545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

ITFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 38.548.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106992/10.

(130129638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Lemar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 103A, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 124.138.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2013

L'assemblée générale accepte la démission avec au 10 juin 2013 de Mme Liette Gales et Mme Monique Brunetti-Guillen, demeurant professionnellement à L-2222 Luxembourg, 296, rue de Neudorf, de leurs fonctions d'administrateurs.

M. Emanuele Mocogni, demeurant à L-5760 Hassel, 5, rue de Luxembourg, représentera la société seul en tant qu'administrateur unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Pour avis et extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013107075/16.

(130130517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

ITV Investments in Valencia II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.825,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.511.

—

Les comptes annuels pour l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106993/11.

(130130288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

J.G.C. Consulting Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.540.

—

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013106994/11.

(130129416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

DATA4 Luxembourg S.A., Société Anonyme,

(anc. Secure IT S.A.).

Siège social: L-2530 Luxembourg, 8, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 97.451.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013112047/11.
(130136935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Eltec Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 97.899.

—

I. Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration en date du 2 juillet 2013

3 ème Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de nommer Madame Cornelia METTLEN, Administrateur, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015, en remplacement de Monsieur Christophe BLONDEAU.

II. Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon exceptionnelle au siège social le 18 juillet 2013

5 ème Résolution:

L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet au 6 juin 2013, de Monsieur Christophe BLONDEAU en qualité d'administrateur de la société.

L'Assemblée décide de nommer, avec effet au 6 juin 2013, Monsieur Philippe RICHELLE ayant son adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen en tant que nouvel administrateur de la société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELTEC MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2013112090/21.
(130136797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Exopack Holdings S.A., Société Anonyme,
(anc. Exopack Holdings S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 178.003.

—

In the year two thousand and thirteen, on the fourth of July.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions), established and existing under Luxembourg law, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 167051, (the Sole Shareholder)

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 30, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of "Exopack Holdings S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated by a deed of Maître Kesseler, notary residing in Luxembourg, dated May 29, 2013, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a par value of one Euro (EUR 1,00) each.

III. The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of eighteen thousand five hundred Euro (EUR 18.500,00) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(EUR 12.500,00) to thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00), through the issuance of eighteen thousand five hundred (18.500) shares fully paid in cash by incorporation of a portion in the amount of eighteen thousand five hundred Euro (EUR 18.500,00) of the Company's capital contribution account (account 115 "Apport en capitaux propres non remuneré par des titres").

IV. The Sole Shareholder resolves to change with immediate effect the legal form of the Company from that of a private limited liability company (société á responsabilité limitée) into a public limited liability company (société anonyme), without discontinuity of its legal personality.

The change of legal form is made on the basis of a report in satisfaction of articles 26-1 and 31-1 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and established by the auditor FPS Audit S.á r.l., a private limited liability company (société á responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159674, independent auditor in Luxembourg, dated July 4, 2013.

The conclusions of this report are the following:

"Based on the verification procedures applied as described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the net asset value of the Company is not at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued in return at the time of the conversion of Exopack Holdings S.á r.l. into a "Société Anonyme" (public limited liability company). The Company's corporate capital will amount to EUR 31.000,00 represented by 31.000 shares with a nominal value of EUR 1,00 each, which is the minimum capital of a "Société Anonyme" required by the Law."

This report will remain attached to the present deed.

Following the conversion of the Company into a public limited liability company, the existing shares, the number and the par value of which remain unchanged, are attributed to the Sole Shareholder of the Company.

V. Further to the above resolutions the Sole Shareholder resolves to amend the article 2 of the articles of association of the Company to give it henceforth the following content:

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, derivatives, hedging agreements and similar transactions. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

VI. The Sole Shareholder resolves to accept the resignation of the actual board of managers of the Company, composed as follows:

Category A Managers:

- Mr. Mike Alger, company director, born on February 7, 1957 in Indiana, United States of America, having his professional address at 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, United States of America;

- Mr. Jack Knott, company director, born on May 31, 1954 in Illinois, United States of America, having his professional address at 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, United States of America.

Category B Managers:

- Ms. Isabelle Arker, company manager, born on February 11, 1972 in Metz, France, having her professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Ms. Noëlla Antoine, company manager, born on January 11, 1969 in Saint Pierre, Belgium, having her professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Ms. Anita Lyse, company manager, born on October 4, 1976 in Alesund, Norway, having her professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

VII. Pursuant to the above resolution, the Sole Shareholder resolves to grant discharge to the managers of the Company for the execution of their mandate until the date hereof.

VIII. Pursuant to the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to subsequently restate the Company's articles of association, so that they shall henceforth read as follows:

Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. There exists a joint stock company under the name of "Exopack Holdings S.A." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles ofincorporation (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, derivatives, hedging agreements and similar transactions. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

Art. 3. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of directors, respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Title II. Capital, ShareS

Art. 5. The subscribed share capital of the Company is set at thirty one thousand Euro (EUR 31.000,00) represented by thirty one thousand (31.000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, all of which are fully paid up.

The shares shall be in registered form only.

The shares are freely transferable.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Title III. General meeting of shareholders

Art. 6. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. Where the Company has a Sole Shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the second Wednesday of the month of May of each year at 11.00 a.m. CET at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 8. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 9. The shareholders' meeting shall be held upon notice by the board of directors or by the auditor.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

Art. 10. Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

Art. 11. Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

Art. 12. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

Art. 13. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand-Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

Title IV. Management

Art. 14. The Company is managed by a board of directors composed of at least three (3) directors, divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Directors" and "Category B Directors", either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the board of directors.

Art. 15. The board of directors will elect from among its members a pro tempore chairman.

The board of directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

A director of any category may be represented by another director of any category, and a director of any category may represent several directors of any category.

The board of directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions taken by the board of director shall require a simple majority of the directors, including at least the favourable vote of one Category A Director and one Category B Director.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings. Such resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the directors.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the directors, (ii) all the directors taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 16. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and any other relevant legal requirements.

Art. 17. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of one Category A Director and one Category B Director and by the signature of any person(s) to whom special powers for determined matters have been delegated by the board of directors.

Art. 18. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 19. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title V. Audit

Art. 20. The Company is supervised by one or several statutory or independent auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 21. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 22. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting and may be distributed to the Sole Shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 23. The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. General provision

Art. 24. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

IX. The Sole Shareholder resolves to appoint the following persons as directors of the Company for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2013:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Category A Directors:

- Mr. Mike Alger, company director, born on February 7, 1957 in Indiana, United States of America, having his professional address at 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, United States of America;

- Mr. Jack Knott, company director, born on May 31, 1954 in Illinois, United States of America, having his professional address at 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, United States of America.

Category B Directors:

- Ms. Isabelle Arker, company manager, born on February 11, 1972 in Metz, France, having her professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Ms. Noëlla Antoine, company manager, born on January 11, 1969 in Saint Pierre, Belgium, having her professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Ms. Anita Lyse, company manager, born on October 4, 1976 in Alesund, Norway, having her professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

X. The Sole Shareholder resolves to appoint Pricewaterhouse Coopers Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 400 Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 65477, as statutory auditor of the Company for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2013.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his/her full name, civil status and residence, he/she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatre juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., une société en commandite par actions établie et existant en vertu des lois du Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167051, (l'Actionnaire Unique)

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Le comparant, représenté par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'Actionnaire Unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Exopack Holdings S.à r.l», (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et constituée par acte de Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,00) représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00).

III. L' Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de dix-huit mille cinq cent Euros (EUR 18.500,00) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,00) à trente-et-un mille Euros (EUR 31.000,00) par l'émission de dix-huit mille cinq cent (18.500) parts sociales intégralement libérées par incorporation d'une partie du compte d'apport en capitaux propres non rémunéré par des titres d'un montant de dix-huit mille cinq cent Euros (EUR 18.500,00).

IV. L'Actionnaire unique décide de convertir avec effet immédiat la forme de la Société de société à responsabilité limitée en société anonyme sans discontinuité de sa personnalité juridique.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Le changement de forme légale est effectué sur la base d'un rapport conformément aux articles 26-1 et 31-1de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle qu'amendée établi par FPS Audit S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159674, auditeur indépendant à Luxembourg, en date du 4 juillet 2013.

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

«Sur la base du travail effectué et décrit ci-dessus, rien n'a été porté à notre attention qui nous amène à croire que la valeur nette comptable de la Société n'est pas au moins égale au nombre et à la valeur nominale des actions émises en échange au moment de la conversion de Exopack Holdings S.à r.l. en une «Société Anonyme». Le capital social de la Société s'élèvera à EUR 31.000,00 représenté par 31.000 actions ayant une valeur nominale de EUR 1,00 chacune, ce qui correspond au capital social minimum pour une une «Société Anonyme» requis pas la Loi.»

Ce rapport restera annexé au présent acte.

Suite à la transformation de la Société en société anonyme, les actions existantes, leur nombre et leur valeur nominale restant inchangées, celles-ci sont attribuées à l' Actionnaire Unique de la Société.

V. Suite à la résolution ci-dessus, l'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y compris par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. La Société peut accorder des prêts, y compris le produit des emprunts et / ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. La Société peut conclure, signer et délivrer et exécuter des swaps, dérivés, contrats de couverture et opérations assimilées. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

VI. L'Actionnaire Unique décide d'accepter la démission avec effet immédiat de l'actuel conseil de gérance de la Société, composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Mike Alger, gérant de société, né le 7 février 1957 en Indiana, ayant son adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, États-Unis d'Amérique;

- M. Jack Knott, gérant de société, né le 31 mai 1954 en Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, États-Unis d'Amérique.

Gérants de Catégorie B:

- Mme. Isabelle Arker, gérant de société, née le 11 février 1972 à Metz, France, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme. Noëlla Antoine, gérant de société, née le 11 janvier 1969 à Saint Pierre, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme. Anita Lyse, gérant de société, née le 4 octobre 1976 à Alesund, Norvège, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

VII. Suite à la résolution précédente, l'Actionnaire Unique décide de donner décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

VIII. Suite aux résolutions précédentes, l'Actionnaire Unique décide de refondre les statuts de la Société, pour leur donner la teneur suivante:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Titre I er . Dénomination, Objet, Durée, Siège social

Art. 1 er . «Il existe une société anonyme sous la dénomination de «Exopack Holdings S.A.» (ci-après la Société), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y compris par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. La Société peut accorder des prêts, y compris le produit des emprunts et / ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. La Société peut conclure, signer et délivrer et exécuter des swaps, dérivés, contrats de couverture et opérations assimilées. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil d'administration, respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, toutes intégralement libérées.

Les actions sont nominatives seulement.

Les actions sont librement transmissibles.

Chaque action est indivisible à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire pour une action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

Titre III. Assemblée des actionnaires

Art. 6. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mercredi du mois de mai à 11.00 heures CET au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 8. Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires parti-

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

cipant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à l'assemblée.

Art. 9. Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire aux comptes.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

Art. 10. Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Art. 11. Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

Art. 12. Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

Art. 13. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblés générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

Titre IV. Administration

Art. 14. La Société est gérée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Administrateurs de Catégorie A" et "Administrateurs de Catégorie B", actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans, par l'assemblée générale des actionnaires qui peut à tout moment les révoquer.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Si toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique qui assumerait alors tous les droits, devoirs et obligations du conseil d'administration.

Art. 15. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président pro tempore.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Un administrateur de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil d'Administration, et un administrateur de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs administrateurs de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Administrateur de Catégorie A et d'un

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Administrateur de Catégorie B; et toute décision du Conseil d'Administration ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) la réunion est retransmise en direct. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 16. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 17. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B et par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées ont été délégués par le conseil d'administration.

Art. 18. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 19. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre V. Surveillance

Art. 20. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires ou réviseurs d'entreprises agrées nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

Titre VI. Année sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 21. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 22. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net à la disposition de l'assemblée générale et peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 23. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Disposition generale

Art. 24. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.»

IX. L'Actionnaire Unique décide de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013:

Administrateurs de Catégorie A:

- M. Mike Alger, administrateur de société, né le 7 février 1957 en Indiana, ayant son adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, États-Unis d'Amérique;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Jack Knott, administrateur de société, né le 31 mai 1954 en Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, États-Unis d'Amérique.

Administrateurs de Catégorie B:

- Mme. Isabelle Arker, administrateur de société, née le 11 février 1972 à Metz, France, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme. Noëlla Antoine, administrateur de société, née le 11 janvier 1969 à Saint Pierre, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme. Anita Lyse, administrateur de société, née le 4 octobre 1976 à Alesund, Norvège, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

X. L' Actionnaire Unique décide de nommer Pricewaterhouse Coopers S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400 Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477, en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9120. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013112075/550.

(130136410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

DePuy Synthes Leto Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 161.409.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.833.

—

In the year two thousand and thirteen, the twenty-second day of July.

Before us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of DePuy Synthes Leto SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.833 (the Company). The Company was incorporated on 31 May 2013 pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, a notary resident in Luxembourg City, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Company's articles of association have been amended for the last time on July 17, 2013, pursuant to a deed drawn up by Maître Francis Kesseler, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared

Synthes GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Eimattstrasse 3, 4436 Oberdorf, Switzerland, registered with the commercial register of canton Basel-Country under number CH-280.3.911.885-4 (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty-two million seven hundred sixty-three thousand Euros (EUR 23,763,000) to raise it from its present amount of one hundred thirty-seven million six hundred forty-six thousand five hundred Euros (EUR 137,646,500), represented by one hundred thirty-seven million six hundred forty-six thousand five hundred (137,646,500) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to one hundred sixty-one million four hundred nine thousand five hundred Euros (EUR 161,409,500), by the issue of twenty-two million seven hundred sixty-three thousand (23,763,000) new shares in the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the New Shares).

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1 above by way of a contribution in kind.

3. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes adopted under item 1 above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares in the register of shareholders of the Company and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

5. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-two million seven hundred sixty-three thousand Euros (EUR 23,763,000) to raise it from its present amount of one hundred thirty-seven million six hundred forty-six thousand five hundred Euros (EUR 137,646,500), represented by one hundred thirty-seven million six hundred forty-six thousand five hundred (137,646,500) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to one hundred sixty-one million four hundred nine thousand five hundred Euros (EUR 161,409,500), by the issue of the New Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription for and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the New Shares and to pay them up in full by way of a contribution in kind by the Sole Shareholder to the Company consisting of a receivable in the aggregate amount of twenty-two million seven hundred sixty-three thousand Euros (EUR 23,763,000) that the Sole Shareholder holds against the Company (the Receivable).

The contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company in the aggregate amount of twenty-two million seven hundred sixty-three thousand Euros (EUR 23,763,000) shall be allocated to the share capital of the Company.

The valuation of the Receivable is evidenced by a valuation certificate dated 22 July 2013 issued by the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company.

It results from this certificate that:

"1. the Sole Shareholder holds the Receivable against the Company;

2. based on generally accepted accountancy principles, the value of the Receivable contributed to the Company is at least twenty-two million seven hundred sixty-three thousand Euros (EUR 23,763,000); and

3. the Receivable is certain and due for payment without deduction (certaine, liquide et exigible) and transferable."

The Sole Shareholder acknowledges and to the extent necessary approves that, as a consequence of the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Receivable is extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 (1) of the Luxembourg Civil Code.

The certificate, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purposes of registration.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The share capital is set at one hundred sixty-one million four hundred nine thousand five hundred Euros (EUR 161,409,500), represented by one hundred sixty-one million four hundred nine thousand five hundred (161,409,500) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each."

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares in the register of shareholders of the Company and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand five hundred euro (EUR 6,500.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour de juillet.

Par devant nous, Maître Francis Kesseler, notaire de residence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de DePuy Synthes Leto SARL, une société à responsabilité limitée luxembourgeoise dont le siège social est établi au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.833 (la Société). La Société a été constituée le 31 mai 2013 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, un notaire résidant à Luxembourg-ville, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 17 juillet 2013, suivant un acte de Maître Francis Kesseler, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu

Synthes GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) constituée selon les lois de Suisse, dont le siège social est établi au 3 Eimattstrasse, 4436 Oberdorf, Suisse, immatriculée au registre de commerce du canton de Bâle-Campagne sous le numéro CH-280.3.911.885-4 (l'Associé Unique),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société par un montant de vingt-trois million sept cent soixante-trois mille euros (EUR 23.763.000) afin de le porter de son montant actuel de cent trente-sept million six cent quarante-six mille cinq cents euros (EUR 137.646.500), représenté par cent trente-sept million six cent quarante-six mille cinq cents (137.646.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à cent soixante et un million quatre cent neuf mille cinq cents euros (EUR 161.409.500), par l'émission de vingt-trois million sept cent soixante-trois mille (23.763.000) nouvelles parts sociales dans la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Nouvelles Parts Sociales).

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1 ci-dessus par voie d'un apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter les changements adoptées sous le point 1 ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorités donnés à tous les gérants de la Société, agissant sous sa seule signature, avec plein pouvoir de substitution, de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des Nouvelles Parts Sociales dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités annexes (notamment pour éviter tout doute le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

5. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de vingt-trois million sept cent soixante-trois mille euros (EUR 23.763.000) afin de le porter de son montant actuel de cent trente-sept million six cent quarante-six mille cinq cents euros (EUR 137.646.500), représenté par cent trente-sept million six cent quarante-six mille cinq cents (137.646.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à cent soixante et un million quatre cent neuf mille cinq cents euros (EUR 161.409.500), par l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Sur ce, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et de les libérer intégralement par voie d'un apport en nature de l'Associé Unique à la Société consistant en une créance d'un montant total de vingt-trois million sept cent soixante-trois mille euros (EUR 23.763.000) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance).

L'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société d'un montant total de vingt-trois million sept cent soixante-trois mille euros (EUR 23.763.000) sera affecté au capital social de la Société.

L'évaluation de la Créance est démontrée par un certificat d'évaluation daté du 22 juillet 2013 émis par l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

Il résulte dudit certificat que:

"1. l'Associé Unique détient la Créance envers la Société;

2. surla base de principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance apportée à la Société est d'au moins vingt-trois million sept cent soixante-trois mille euros (EUR 23.763.000); et

3. la Créance est certaine et due pour la libération sans déduction (certaine, liquide et exigible) et cessible."

L'Associé Unique reconnaît et dans la mesure nécessaire approuve qu'en conséquence de l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Créance est éteinte par voie de confusion conformément à l'article 1300 (1) du code civil luxembourgeois.

Le certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des précédentes résolutions, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social est fixé à cent soixante et un million quatre cent neuf mille cinq cents euros (EUR 161.409.500) représenté par cent soixante et un million quatre cent neuf mille cinq cents (161.409.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tous les gérants de la Société, agissant sous sa seule signature, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder au nom de la Société à l'enregistrement des Nouvelles Parts Sociales dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités annexes (notamment pour éviter tout doute le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ six mille cinq cents euros (EUR 6.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

En foi de quoi le présent acte notarié est passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1 er août 2013. Relation: EAC/2013/10195.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013112040/190.

(130136617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

DRAGMOR Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 146.602.

—

EXTRAIT

Il résulte des résolutions adoptées par l'assemblée des associés en date du 1 er août 2013 que:

- A démissionné de sa fonction de gérante avec effet immédiat:

* Madame Jadwiga Teresa WISNIOWSKA.

- A été nommé à la fonction de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de la gérante démissionnaire:

* Monsieur Rafal Grzegorz DZIUBA, administrateur de sociétés, né à Cracovie (Pologne) le 15/06/1978, demeurant au 4m.49 Osiedle Akademickie, 31-665 Cracovie (Pologne).

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013112060/16.

(130136582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

CPI I&G Finance Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.444.

—

Extrait des résolutions de l'associé du 23 juillet 2013

L'associé de la Société à décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Francis Genesi en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013;

- De nommer Francisco Tobias Marin, né le 18 avril 1973 à Buenos Aires, Argentine, demeurant professionnellement au 399 Park Avenue, 3 e étage, New York, NY 10022, États-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Jan Willem Overheul

Manager

Référence de publication: 2013112025/16.

(130135881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

CPI I&G France S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.429.

—

Extrait des résolutions de l'associé du 23 juillet 2013

L'associé de la Société à décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Francis Genesi en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013;

- De nommer Francisco Tobias Marin, né le 18 avril 1973 à Buenos Aires, Argentine, demeurant professionnellement au 399 Park Avenue, 3 e étage, New York, NY 10022, États-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Jan Willem Overheul

Manager

Référence de publication: 2013112026/16.

(130135880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

eProseed Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 96.487.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109675/9.

(130134153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Yorktown Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.881.

—

Les comptes annuels au 30 Novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 Juillet 2013.

Yorktown Luxembourg S.à r.l.

Martin P. Galliver

Gérant B

Référence de publication: 2013109629/13.

(130133019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Rogo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 134.445.

—

Extrait de la décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire tenue extraordinairement en date du 25 juillet 2013

La société anonyme FIDEWA - CLAR S.A a démissionné de son mandat de réviseur d'entreprises agréé.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Rogo S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108352/14.

(130131414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Global Energy Development S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.865.

—

DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth of June.

Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

"Pacific Oil & Gas Limited", a limited company duly established under the laws of Hong Kong, having its registered office at 189, Des Vœux Road Central, Building Flat/RM 603-4 06/F, Hong Kong, registered with the Registrar of Commerce and Companies of Hong Kong under number 782549. Duly represented by Ms Fatiha Chergui, private employee, residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a proxy given privately.

The said proxy, signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state that:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- "Pacific Oil & Gas Limited" is the sole current shareholder (the "Sole Shareholder") of "Global Energy Development S.à r.l.", a Société à responsabilité limitée having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg under number B 141865, incorporated under Luxembourg Laws pursuant to a notarial deed enacted by Maître Henri Hellinckx, Civil Law Notary residing in Luxembourg on 22 September 2008 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2511 on 14 October 2008 (the "Company"); and the articles of association of which have never been amended.

- the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a nominal value of ten euros (EUR 10.-) each, fully paid (the "Shares");

- the Sole Shareholder has acquired the totality of shares of the Company;

- the Sole Shareholder approves the Company's interim accounts for the period from the 1 January 2013 to 12 April 2013;

- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of association of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Company's activities having ceased, the Sole Shareholder decides to proceed with the immediate dissolution of the Company;

- the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned.

Furthermore the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities. Therefore, as a consequence of the above, we can consider that:

- all the liabilities of the company are paid;

- the remaining net assets, if any have been paid to the Sole Shareholder;

- full discharge is granted to the Sole Manager of the Company for the exercise of its mandates;

- the dissolution of the Company is done and closed;

- the books and documents of the Company shall be lodged during a period of five (5) years in 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in her hereabove capacity, known to the Notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil treize, le treize juin

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU

«Pacific Oil & Gas Limited», une société de droit de Hong Kong, ayant son siège social à 189, Des Vœux Road Central, bâtiment Flat/RM 603-4 06/F, Hong Kong, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 782549,

Dûment représentée par Madame Fatiha Chergui, employée privée, demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante en qualité qu'elle agit et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que «Pacific Oil & Gas Limited», précitée, est l'Associé unique actuel (l'«Associé Unique»), de la société anonyme dénommée «Global Energy Development S.à r.l.», une Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 141865, qui a été constituée, en date du 22 septembre 2008 suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2511 du 14 octobre 2008 (la «Société»); et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

- Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représentés par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

- Que l'Associé Unique s'est rendue propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Que l'Associé Unique a approuvé les comptes intérimaires de la Société pour la période allant du 1 er janvier 2013 au 12 avril 2013;

- Que l' Associé Unique a parfaitement connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- Que les activités de la Société ayant cessé, l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

- Que l'Associé Unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le Notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé;

- Que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée au Gérant Unique de la Société pour l'exercice de son mandat;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq (5) ans à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi. Lecture faite en langue du pays à la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, celle-ci signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. CHERGUI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 14 juin 2013. Relation: LAC/2013/27268.

Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013113186/103.

(130137621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

LIB Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 51.507.

—

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Actionnaire Unique tenue à Luxembourg le 15 mai 2013 que:

1. L'Assemblée confirme la nomination de M. Francis Nicolas Hoogewerf, expert comptable, né le 12 février 1941 à Minehead, Angleterre, ayant son adresse professionnelle à 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société.

2. L'Assemblée confirme la nomination de M. Martijn Adriaan Snethlage, avocat, né le 24 mai 1963 à Enschede, Pays Bas, ayant sa résidance à 10 rue d'Olm, L-8281 Kehlen, en tant que nouvel administrateur de la société.

Fait à Luxembourg, le 15 mai 2013.
Pour LIB HOLDINGS SA

Référence de publication: 2013107078/16.

(130130441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck